

Les commissions citoyennes au parlement wallon s'enlisent

Alors qu'un rapport préconisant la création d'une commission citoyenne permanente au parlement wallon avait été voté par tous les partis politiques en 2024, rien n'a bougé depuis lors.

STÉPHANE VANDE VELDE

Cela fait maintenant près de deux ans qu'une commission délibérative composée de citoyens et d'élus a rendu ses recommandations en vue de pérenniser une commission citoyenne. Le rapport final, approuvé le 24 avril 2024 à l'unanimité des partis politiques composant le parlement wallon, préconisait la mise en place d'un conseil mixte permanent composé de 30 citoyens et 10 élus qui devaient avoir pour but de sélectionner les sujets sur lesquels soit une assemblée citoyenne, soit une assemblée mixte (selon le sujet) serait appelée à donner des avis, et dans un second temps d'assurer le suivi de ses propres recommandations. Les assemblées citoyennes seraient composées de 50 à 75 citoyens, les assemblées mixtes de 30 citoyens et 10 élus.

Ce rapport qui fixait les conditions de la présence des citoyens et des élus (formation préalable des citoyens, rotation des élus, répartition du temps de parole entre élus et citoyens, nécessité de multiplier les consultations populaires sous forme de référendums) ouvrait donc la porte à une présence citoyenne permanente dans la décision politique au sein de la Région wallonne, une idée qui avait émergé en 2020, et avait été appuyée suite aux révélations sur le fonctionnement du parlement, néfastes à l'image de la classe politique. Cette initiative devait également répondre à la désaffection citoyenne de la chose publique et politique.

Actuellement, des commissions délibératives citoyennes peuvent s'organiser au sein du parlement wallon mais selon des conditions contraignantes (il faut notamment un certain nombre de signatures), ce qui a pour conséquence de les réduire à peau de chagrin. Ainsi,

depuis le début de l'actuelle législature, jamais cette commission n'a été saisie d'un dossier. D'où la nécessité, selon le collectif Cap Démocratie, de finaliser les recommandations du rapport voté en 2024.

Pourtant, alors que tous les partis politiques insistent sur la nécessité de renouer des liens avec le citoyen, abîmés notamment par les réseaux sociaux, rien n'a bougé depuis l'entrée en fonction du gouvernement azur. « C'est choquant qu'au moment où la démocratie est mise en danger, le politique ne marque aucun intérêt à moderniser et adapter nos institutions au XIX^e siècle », dit Eric Jourdain de Cap Démocratie. Certes, le rapport avait été approuvé en toute fin de législature mais chaque parti avait émis le souhait que les recommandations soient mises en pratique après les élections. Un vœu pieux manifestement puisqu'au grand dam de Cap démocratie, à l'initiative de la démarche, rien ne s'est mis en place. « C'est plus que jamais nécessaire. Cette commission permanente permettrait au citoyen de regagner confiance en la chose publique. Confier le suivi ou la réflexion d'un dossier à cette commission a un triple avantage par rapport au parlement : un autre rapport au temps, la recherche d'une décision consensuelle et un endroit où on refait société », continue Eric Jourdain. Ce que confirme Stéphane Hazée, chef de file Ecolo au parlement wallon, dont le parti portait cette idée sous la précédente législature.

Cette commission permanente permettrait au citoyen de regagner confiance en la chose publique

Eric Jourdain
Porte-parole de Cap Démocratie

”

Pointé du doigt, le MR nie vouloir « abandonner le projet »

Mais qu'est-ce qui bloque donc ? Suite au vote d'avril 2024, « il y a eu un travail minutieux fait par les services du parlement sur la déclinaison des modalités d'action », pointe Stéphane Hazée. Les partis d'opposition restent favorables à



participation « F pas émerger pour une ass

KROLL



une mise en œuvre rapide des recommandations du rapport. Mais, selon eux, force est de constater « qu'il n'y a plus de consensus politique ». « On a toujours dit qu'il y avait un problème avec la commission délibérative citoyenne : le fait que les recommandations ne soient pas contraignantes », explique Germain Mugemangango, chef de file PTB au parlement wallon. « Et on le voit aujourd'hui : rien n'oblige le parlement de tenir compte de ces recommandations. Il y a un risque de classement vertical de la part de la majorité. »

Le problème se situerait-il dans la majorité ? Le chef de file des Engagés, Jean-Paul Bastin, reconnaît « qu'il y a des sensibilités différentes sur le sujet au sein de la majorité » mais explique que le parti de centre-droit n'a pas changé d'avis sur la question. « Ce dossier a été abordé fin 2025 au Bureau du parlement avec une demande explicite de faire avancer les travaux. Nous réitérons notre demande auprès du pré-

Des commissions délibératives citoyennes peuvent s'organiser au parlement wallon, mais selon des conditions contraignantes. © BELGA.

sident, Willy Borsus, afin de relancer la dynamique et d'établir un calendrier pour la poursuite des travaux. »

Tous les regards convergent donc vers le MR. « Ils font tout pour faire lanterner Ecolo », pointe un membre de l'opposition. Les libéraux nient et bottent en touche. « Je n'ai pas le sentiment qu'il y ait un blocage », explique Valérie De Bue, cheffe de groupe MR au parlement wallon. « Les commissions délibératives peuvent s'organiser et on est en train d'évaluer afin de voir les mesures d'amélioration possibles sur le fonctionnement de cette commission. Fluidifier l'organisation puis évaluer l'opportunité d'une commission permanente. La législature est encore longue, il y a eu d'autres priorités mais le projet n'est pas abandonné. »

ABONNÉS



Les « Pourquoi ? » sont de retour
Pour continuer à poser vos questions, rendez-vous sur notre site.